

**Le Maghreb : coexistence et concurrence des langues.
Quelques réflexions à propos de la situation**

**The Maghreb: coexistence and competition languages.
Some thoughts about the situation**

HECHICHE Mohamed Ramzi^{1*}

Université Frères Mentouri

Constantine 1

Laboratoire SLADD (Sciences du Langage, Analyse de Discours et
Didactique)

ramzi.hechiche@gamil.com

Date de réception:10-08-2021	Date de révision:05-11-2021	Date d'acceptation:30-12-2021
------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Résumé :

Dans cet article, nous essaierons de passer en revue les langues en présence dans l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Ces trois pays ont un parcours historique, géographique, culturel, etc., plus ou moins semblable, caractérisé par la coexistence et la concurrence de plusieurs variétés langagières. Dans cette contribution, nous essaierons de donner une configuration générale du paysage linguistique, qualifié de prototypique, de cette région maghrébine en nous focalisant sur les langues elles-mêmes, leurs caractéristiques, et leurs champs d'utilisation. Nous tenterons également d'établir une synthèse panmaghrébine qui pourrait dégager d'éventuelles similitudes.

Mots-clés : Langue ; Maghreb ; variétés langagières ; paysage linguistique ; région maghrébine.

Abstract:

In this article, we will try to review the languages present in Algeria, Morocco and Tunisia. These three countries have a more or less similar historical, geographical, cultural, etc. course, characterized by the coexistence and competition of several language varieties. In this contribution, we will try to give a general configuration of the linguistic landscape, qualified as prototypical, of this Maghreb region by focusing on the languages themselves, their characteristics, and their fields of use. We will also try to establish a pan-Maghreb synthesis which could identify possible similarities

Keywords :

Language; Maghreb ; language varieties ; linguistic landscape ; Maghreb region.

* Auteur correspondant:

Introduction

La situation sociolinguistique du Maghreb est sans doute des plus complexes. Les langues et dialectes de statuts différents (arabe classique, arabe dialectal, berbère et ses variétés, français, anglais, espagnol, etc.) sont en permanente compétition. L'héritage arabo-musulman ainsi que la colonisation française ont fait de cette aire géographique un paysage linguistique extrêmement difficile à analyser. « *En fait les trois pays du Maghreb sont confrontés à un plurilinguisme « endémique » surchargé de phénomène de diglossie, voire triglossie, et de l'alternance codique : les spécialistes parlent d'un espace linguistique qui subit les tensions et les conflits de la présence de quatre à six langues de la Tunisie au Maroc.* » (BIANCHINI cité par AZOUZI, 2008, p. 43).

1. Les langues en présence au Maghreb : Statut, typologie et degré d'usage

1.1. Algérie

L'Algérie est perçue comme terrain prototypique pour réaliser des études linguistiques, vu la présence de plusieurs langues au sein d'une même communauté. Il s'agit de l'arabe, du berbère et des langues étrangères .

1.1.1. Les variétés de l'arabe

L'arabe découle des langues sémitiques comme l'akkadien et quelques langues éthiopiennes. Il était employé par les tribus nomades avant d'apparaître « *dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles. Ces manifestations qui avaient lieu particulièrement à La Mecque, lieu de pèlerinage séculaire, permettaient aux poètes et tribuns de se livrer à des joutes oratoires mémorable* » (TALEB-IBRAHIMI, 1996, p. 27) .

L'arabe en Algérie se manifeste sous quatre variétés. Il s'agit de l'arabe classique, de l'arabe standard moderne, de l'arabe intermédiaire et de l'arabe dialectal ou darija.

1.1.1.1. L'arabe classique

L'arabe classique appelé aussi fusha, arabe littéral ou arabe coranique, est perçu comme le trait d'union entre les Arabes musulmans et leur religion. A. Queffélec et al., pensent que « *l'articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de sacralité qui, toujours présente, institue des rapports de nature existentielle et mystique entre l'homme et l'instrument de communication.* » (QUEFFELEC et al., 2002, p. 33).

L'arabe classique n'est ni la langue maternelle des Algériens ni leur langue de dialogue. Utilisée essentiellement à l'écrit, elle est enseignée aux élèves dès leur première année de primaire. Cette langue, bien qu'officielle, n'est utilisée que dans

les espaces religieux (mosquées, écoles coraniques, etc.), dans la littérature arabo-musulmane ou dans les discours officiels .

En dernier lieu, l'arabe classique accorde un intérêt particulier au respect de ses nombreuses règles grammaticales, à la précision de son vocabulaire, etc., ce qui rend sa compréhension difficile.

1.1.1.2. L'arabe standard moderne

Cette variété qualifiée aussi d'arabe standard ou d'arabe scolaire est considérée comme « *la langue des mass médias, du débat politique, de la littérature contemporaine, des échanges universitaires* » (HELMY cité par TALEB- IBRAHIMI, 1995, p. 31).

Bien que l'arabe standard soit la langue de communication dans divers secteurs importants du pays, il n'est pas parvenu à l'emporter sur l'arabe classique qui demeure la langue des lettrés. A ce sujet, K. Taleb-Ibrahimi précise:

« *L'arabe standard est bien, à l'heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture arabe, mais il est surtout vulgarisé par les mass médias écrits et parlés qui contribuent à son expansion et par la même à son uniformisation dans toute l'aire arabophone.* » (Ibid., pp. 29-30).

Dans les textes de loi, on ne fait pas de distinction entre arabe classique et arabe standard, les deux sont qualifiés de « langue arabe ».

1.1.1.3. L'arabe intermédiaire

Dans sa thèse de doctorat, A. Youssi note:

« *Les sociolinguistes algériens font part [...] de l'émergence d'une autre variété d'arabe qui serait une variante intermédiaire entre l'arabe classique et l'arabe algérien, à savoir entre l'arabe classique et l'arabe populaire algérien. L'émergence*

de cette nouvelle variante concerne tous les États du Maghreb, d'ailleurs au Maroc on parle de l'arabe marocain médian. » (YOUSSI, 1986, p. 29).

Comme précédemment mentionnée, cette variété d'arabe connaît une évolution progressive dans la société algérienne. Bien qu'elle soit une langue utilisée à l'oral, l'arabe intermédiaire est présent dans le secteur des médias et de l'enseignement des deux premiers cycles (primaire et secondaire).

1.1.1.4. L'arabe dialectal

Cette langue dite aussi arabe algérien ou darija est la langue maternelle d'environ 85% de la population algérienne (TALEB- IBRAHIMI, 1995, p. 31). Elle constitue la langue de communication quotidienne des Algériens et demeure la langue du Maghreb par excellence bien qu'elle diffère d'un pays à un autre. Cette aire maghrébine a été « *marquée par le conservatisme de ses locuteurs, l'influence hilalienne et l'existence de noyaux irréductibles de très vieilles variétés qui remontent à l'arrivée des premières tribus arabes, l'influence andalouse avec la venue de milliers de réfugiés andalous après la Reconquista au XV^e siècle, par le substrat berbère [...] et a subi plus tard les influences successives de l'espagnol, de l'italien mais surtout du turc [...] et du français après la colonisation* » (YOUSSI, 1986, p. 27).

Contrairement à l'arabe dialectal utilisé par les locuteurs du Moyen-Orient et semblable à l'arabe classique, l'arabe dialectal en Algérie apparaît sous plusieurs parlers régionaux. Nous citons le parler constantinois, le parler algérois, le parler oranais, etc. Malgré ces différences dans le lexique ou dans la prononciation entre les régions algériennes, la compréhension reste possible.

On distingue en Algérie trois variétés d'arabe dialectal:

- Le parler citadin : propre aux grandes villes algériennes telles que Constantine, Alger, Oran, Annaba, etc.
- Le parler rural : présentant des spécificités phonétiques .
- Le parler des Gala : répandu principalement chez les nomades .

1.1.2. Le berbère

Le berbère ou le tamazight, langue maternelle d'une partie des citoyens algériens, est reconnu comme langue nationale par la Constitution de l'État algérien en 2002 suite à des revendications en 1973 dues à la suppression des cours de berbère de Mouloud Mammeri à l'université d'Alger, puis comme langue nationale et officielle en 2016.

Le Mouvement Culturel Berbère a également contribué nettement à l'obtention de cette reconnaissance officielle de la langue berbère .

Les dialectes berbères sont répartis en Algérie comme suit :

- Le kabyle ou le tamazight : en usage chez les Berbères des villes du Nord-est algérien (Bejaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Bouira, etc.).
- Le chenoui : présent dans les villes situées à l'ouest d'Alger (Ain defla, Tipaza et Chlef)
- Le chelha : dans la commune de Beni Boussaid à Tlemcen et dans quelques villages d'El bayadh.
- Le chaouia : cette variété de berbère représente la région de l'Est du pays (Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, etc.).
- Le mozabite : utilisé dans le Sud algérien, notamment dans la région du M'Zab et le massif du Hoggar.
- Le tagargrent : parlé dans la commune de Ngoussa, ancienne oasis caravanière située à 22Km au nord de Ouargla.

- Le temacine : dans la région de Oued Righ au nord-est du Sahara .
- Le targui : il constitue une branche du groupe des langues berbères, parlées par les Touaregs.

Il existe, bien entendu, d'autres variétés du berbère. Cette diversité n'empêche pas de souligner que les berbérophones peuvent se comprendre et communiquer les uns avec les autres grâce au rapprochement sur les plans lexical, phonétique et morphologique qui existent entre ces différentes variétés.

Le tamazight demeure «*un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne, au même titre que l'arabe dialectal et le français* » (QUEFFELEC et al., 2002, p. 32). En effet, le tamazight est devenu une langue utilisée dans les milieux éducatifs et dans les médias. Cependant, le berbère ainsi que ses variétés sont de moins en moins employés par les locuteurs algériens qui préfèrent faire appel à l'arabe algérien ou au français plutôt qu'à la langue berbère.

1.1.3. Le français

Selon F. Khelef et al. « *Des inscriptions attestent l'usage du latin écrit au XI / XII^e siècle, on peut aussi retenir l'installation d'un premier comptoir français à El-Kala [...] près d'Annaba, autorisé par le Dey d'Alger en 1560* » (KHELEF, 2011, p. 23)

En Algérie, la langue française a été véritablement répandue pendant la période de la colonisation française qui s'est échelonnée pendant plus d'un siècle (1830 à 1962), époque durant laquelle cette langue a énormément marqué l'histoire du pays. A. Queffélec et al. notent que la diffusion du français a été « *le prolongement logique de la domination coloniale et des divers politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830 en substitution à la langue et à la culture arabes.* » (QUEFFELEC, 2002, p. 36).

Peu de temps après l'indépendance, toutes les institutions publiques ont été francisées, favorisant ainsi l'émergence du bilinguisme, chez les locuteurs maîtrisant l'arabe et le français, et du trilinguisme chez ceux maîtrisant l'arabe, le berbère et le français .

Aujourd'hui, le recours au français est en constante diminution. Cependant, il est toujours une langue étrangère à statut particulier, encore présent dans la radio, la télévision et la presse algériennes. L. Goumaïda confirme que:

« Après les évènements d'octobre 1988, il y a eu la création de 100 titres de journaux dont 75% sont d'expression française. Et en 1992, les titres édités en français constituent 75% de l'ensemble des titres édités dans le pays; un chiffre révélateur qui témoigne du pourcentage important des lecteurs visés ou potentiels. » (GOUMAÏDA, 1999, p. 56).

Cette langue est également enseignée à partir de la 3ème année du cycle primaire et c'est la langue d'enseignement dans les filières technologiques et scientifiques à l'université.

1.1.4. L'anglais

Contrairement aux deux autres langues étrangères (français et espagnol) qui ont pénétré en Algérie pour des raisons de colonisation l'anglais est perçu par les locuteurs algériens comme une langue des sciences et des techniques. Il occupe de plus en plus de place en Algérie, notamment dans les domaines de l'enseignement général et de l'enseignement supérieur.

1.1.5. L'espagnol

Cette langue est présente surtout dans l'Ouest algérien (Oran, Tlemcen, Mostaganem, etc.), région dans laquelle les ressortissants espagnols se sont réfugiés, vu la proximité géographique entre l'Espagne et l'Algérie .

En conséquence, ce contact de langues et de civilisations a laissé des traces dans l'arabe dialectal et a favorisé ainsi l'émergence d'hispanismes actuellement utilisés par les locuteurs de l'Ouest du pays .

En résumé, la situation linguistique en Algérie peut être qualifiée, comme le souligne R. Sebaa, de situation de plurilinguisme :

« L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction » (SEBAA cité par BOUBAKOUR, 2008, p. 54).

1.2. Maroc

De même qu'en l'Algérie, le paysage linguistique marocain est marqué par la présence, d'une part, des langues nationales (le berbère avec ses différentes variétés, l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe dialectal), et d'autre part, les langues étrangères (le français, l'anglais, l'espagnol et d'autres langues distinctes.

Nous nous intéressons ici aux caractéristiques sociolinguistiques des langues en présence au Maroc, à leur statut et à leur degré d'usage .

1.2.1. Les langues régionales

Avant l'entrée des Français et des Espagnols, les langues présentes au Maroc étaient le berbère ou tamazight, langue la plus ancienne du pays, et l'arabe avec ses différentes variétés .

1.2.1.1. Le berbère ou tamazight

« *L'amazighe constitue la langue la plus anciennement attestée dans le pays et au Maghreb en général* » (BOUKOUS, 1995). C'est la langue des Amazighes, peuples autochtones présents au Maghreb depuis des milliers d'années .

L'origine des Amazighes ainsi que leurs langues ont fait l'objet de plusieurs théories. La première affirme que ce peuple est la résultante d'un mélange entre les peuples européens et asiatiques au cours des migrations préhistoriques. La seconde trouve que les Amazighes sont originaires de Méditerranée et particulièrement de Libye.

Le monde compte environ neuf millions de locuteurs des dialectes amazighes répartis comme suit : 2,5 millions en Algérie, 5 millions au Maroc, et 1,5 millions dans d'autres pays d'Afrique comme le Mali et le Niger.

Les spécialistes confirment qu'il n'y pas une seule langue amazighe mais des dialectes amazighes. Il s'agit du tarifite, du tamazight et du tachelhite.

1.2.1.1.1. Le tarifite

Ce dialecte est parlé principalement dans le Rif, région du Nord marocain entourée par l'Algérie à l'est, l'océan Atlantique à l'ouest le Moyen Atlas au sud et la méditerranée au nord .

1.2.1.1.2. Le tamazight

Cette langue berbère est surtout parlée dans les provinces du centre marocain de Beni-Mellal, Khenifra, Ifrane, Khemisset et Azrou. Le tamazight emploie les alphabets tifinagh, arabe et latin.

1.2.1.1.3. Le tachelhite ou chleuh

Le tachelhite est la langue la plus parlée parmi les langues berbères, du Maroc. Il est présent dans la partie sud du Haut Atlas du côté sud du pays, le Sousse et l'Anti-Atlas.

Il est important de souligner que ce groupe de dialectes (tarifite, tamazight et tachelhite) ne dispose pas d'un système d'écriture standard contrairement aux anciennes civilisations amazighes. En effet ,

« Des traces d'alphabet berbère ont toutefois été retrouvées dans les inscriptions libyques et par leurs formes, se rapprochent du tifinnagh, alphabet des Touareg berbérophones du Sahara. Cette écriture essentiellement consonantique est très ancienne (elle remonterait à la préhistoire), ce qui la rend inopérante. »

(BENZAKOUR et al., 2000, p. 64).

Malgré l'absence d'un système d'écriture, ces variétés amazighes existent toujours et demeurent sans reconnaissance officielle par la Constitution du pays. Cependant, cette situation n'exclut pas le rôle majeur assuré par le berbère dans la société marocaine. En effet, bien que ces dialectes ne soient pas prestigieux, ils arrivent tout de même à garder leur caractère important grâce à leur rôle comme langues vernaculaires dans les groupes sociaux amazighes et dans plusieurs villes .

1.2.1.2. Les variétés de l'arabe

L'arabe, comme le berbère, regroupe plusieurs variétés dans le paysage linguistique marocain. F. Benzakour note que l'arabe standard présente deux variétés : *« l'arabe classique et l'arabe moderne »* (Ibid., p. 67).

1.2.1.2.1. L'arabe classique

L'arabe classique ou littéraire est le résultat de la langue écrite du 8ème siècle. Il est appelé arabe classique du fait qu'il a légèrement changé depuis les 7ème et 8ème siècles. F. Benzakour et al. ajoutent que cette variété présente la caractéristique

d'être associée à une religion, l'Islam : c'est en effet en arabe que fut révélé le Coran.

L'arabe classique représente pour les Marocains, non seulement une langue littéraire mais aussi la religion musulmane. Il importe de signaler que cette langue est utilisée à l'oral afin de transmettre un savoir religieux et n'est absolument pas la langue maternelle de la communauté arabe, ni la langue de communication quotidienne des individus marocains .

C'est la langue d'une certaine catégorie intellectuelle et sociale comme « *les oulémas, les poètes de cour et les cadres de l'administration makhzénienne* » (BENZAKOUR et al., 2000, p. 67).

1.2.1.2.2. L'arabe moderne

Certains linguistes trouvent que l'arabe classique et l'arabe moderne constituent une seule variété et que la distinction entre les deux n'a pas lieu d'être. Le second est la version mise à jour du premier et que les deux langues devraient être regroupées sous l'appellation d'arabe classique.

De son côté, A. Boukous propose que l'arabe classique et l'arabe moderne apparaissent sous la dénomination d'arabe standard.

A l'opposé des ces linguistes, F. Benzakour et al., pensent que la langue classique et la langue moderne sont dissimilaires :

« *L'arabe moderne, s'il ne présente pas de différences morphosyntaxiques et phonologiques notoires avec l'arabe classique, se caractérise néanmoins par l'assouplissement de ses structures grammaticales... C'est cette langue qui est aujourd'hui utilisée dans la littérature moderne, dans la presse écrite et dans l'administration. Elle est employée sous forme orale dans les médias (radio et télévision) et l'enseignement.* » (BENZAKOUR et al., 2000, pp. 67-68).

En usage dans tous les établissements publics et politiques, l'arabe moderne assure une mission officielle au Maroc et est reconnu par la constitution comme langue officielle. Il véhicule aussi la religion et la culture arabo-musulmane. C'est la langue de publication des journaux et la langue de diffusion des films et émissions télévisées .

Enfin, cette variété d'arabe est perçue par les Marocains comme étant un symbole de l'identité arabe et musulmane. Elle est ainsi :

« Intériorisée par les locuteurs comme le fondement même de l'arabité, elle véhicule le sentiment d'appartenance à la Nation arabe et est considérée aussi bien dans le discours nationaliste arabe que dans le discours intégriste comme un moyen de lutte contre l'aliénation linguistique et culturelle que les langues et les cultures de l'Occident sont censées provoquer chez leurs usagers arabophones.»

(BOUKOUS, 1995, p. 36)

.1.2.1.2.3L'arabe dialectal (l'arabe marocain)

Uniquement utilisé à l'oral, l'arabe dialectal, aussi appelé arabe marocain, diffère d'une aire géographique à une autre. Nous pouvons repérer quatre parlers au Maroc: les parlers citadins, les parlers montagnards, les parlers bédouins, la hassaniya.

L'arabe dialectal est la langue maternelle de tous les Marocains non-amazighophones. Il présente des similitudes profondes avec les dialectes des autres pays maghrébins, à savoir l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Ces ressemblances sont dues essentiellement au fait que ces quatre pays partagent un même vécu historique et ont été en contact avec les mêmes colonisateurs. C'est pour cette raison que les sujets parlant l'algérien et le tunisien comprennent aisément l'arabe de leurs homologues marocains.

Cette variété n'a pas de statut officiel, cependant elle occupe une place importante dans le pays dans la mesure où elle sert de langue véhiculaire des Marocains.

L'arabe dialectal « *sert aux relations familiales [...] grégaires et commerçantes. Il est socialement marqué puisqu'il est le seul moyen de communication des catégories au pouvoir économique faible ou moyen* » (BENZAKOUR, 2000, p. 70).

1.2.2. Les langues étrangères

Dans ce qui suit, nous nous intéressons aux langues étrangères au Maroc. Il s'agit du français, de l'anglais et de l'espagnol, trois langues non-officielles mais qui occupent une place importante dans la société marocaine.

1.2.2.1. Le français

A partir de la signature du traité de Fès en 1912 entre la monarchie marocaine et le gouvernement français, la ville de Rabat a été désignée capitale du Maroc et la langue française devenait la langue officielle du protectorat .

A cette époque, la France désignait plusieurs administrateurs qui avaient pour mission de propager la langue française perçue comme langue d'ouverture aux autres cultures, et de surveiller l'évolution linguistique dans le protectorat .

La France a également remplacé le système éducatif existant par celui de la Métropole. Cette stratégie adoptée par les colons a extrêmement contribué à la réussite de la politique coloniale au Maroc.

En 1956 le pays a obtenu son indépendance mais la culture et la langue françaises étaient toujours enracinées dans les esprits des Marocains. Cette situation a favorisé l'émergence d'un système bilingue dans lequel le français représenterait la langue du savoir scientifique et technologique et l'arabe la langue de la religion et de la culture.

Le français demeure présent dans la société marocaine jusqu'à nos jours et préserve son statut de « *langue d'ouverture sur le monde occidental* » (BENZAKOUR, 2000, p. 70).

Le rôle du français comme précédemment décrit n'est pas spécifique au Maroc. En effet, nombreux sont les pays où la langue française est en usage en tant que langue de la science ou de la modernité. Dans ce contexte, F. Benzakour et al., confirment que « *le français reste par excellence l'instrument de transmission du savoir scientifique et technique et est perçu comme langue de la modernité* » (Ibid., p. 71).

1.2.2.2. L'espagnol

De la même manière que leurs homologues français, les Espagnols ont, entre 1912 et 1956, confirmé la place qu'occupait cette langue dans le protectorat et principalement dans le Nord près de la côte méditerranéenne. L'espagnol servait de langue véhiculaire entre les Marocains et les Européens dans les territoires sous occupation espagnole .

Après l'indépendance du Maroc en 1956, cette langue dite étrangère a commencé progressivement à se dissiper en raison des difficultés rencontrées avec la langue française et l'arabe, notamment dans le secteur de l'éducation.

Dans les villes de Tanger, Tétouan, Ceuta et Melilla l'espagnol est plus ou moins encore en usage.

Pour ce qui est du statut de l'espagnol, il importe de signaler qu'il est considéré comme langue étrangère enseignée comme le souligne F. Benzakour et al., à l'école secondaire et à l'université dans les départements de langue et littérature espagnoles .

1.2.2.3. L'anglais

L'anglais occupe de plus en plus une place importante dans le marché linguistique marocain. Cette « *pure langue étrangère* » (BENZAKOUR et al., 2000, p. 72) est présente au Maroc bien qu'il n'existe aucun rapport de colonisation entre ce pays et les pays anglophones .

Perçue comme langue de la technologie et de la culture modernes, elle constitue une sérieuse menace pour l'avenir du français qui est aussi perçue comme langue de la technologie et de la culture modernes.

Ce n'est que durant la Seconde Guerre mondiale que l'histoire de l'anglais au Maroc commence. En effet, les soldats américains avaient installé leurs bases militaires aéroportuaires dans lesquelles travaillaient des Marocains qui étaient obligés d'apprendre l'anglais pour préserver leur poste .

Par le biais du tourisme, mais surtout des médias, l'anglais devient une langue populaire enseignée en première année du cycle secondaire, à l'école supérieure et dans les départements de langue et littérature anglaises. Il est également passé de langue à enseigner à langue d'enseignement dans certaines universités telles que l'Université Al-Akawayne d'Ifrane.

En somme, le paysage linguistique marocain est caractérisé par la présence de quatre langues et dialectes régionaux et de trois langues étrangères : l'arabe dialectal et le berbère avec ses variétés, qui représentent la langue maternelle de la quasi-totalité des Marocains ; l'arabe classique, langue de l'écrit et du Coran ; l'arabe moderne standard, utilisé par les établissements publics ; le français et l'espagnol, langues du colonisateur ; et enfin l'anglais, langue qui prend de l'ampleur dans plusieurs domaines.

1.3. Tunisie

A l'instant où l'on tente de comprendre et d'analyser la situation linguistique en Tunisie, on se rend compte immédiatement qu'il s'agit d'une situation des plus complexes .

En effet, contrairement au Maroc et à l'Algérie, le paysage linguistique tunisien est caractérisé par une certaine homogénéité linguistique. H. Naffati et al., affirment que 99% des locuteurs tunisiens parlent l'arabe ; quant au berbère, il concerne uniquement 1% de la population concentrée essentiellement dans l'île de Djerba.

Les spécialistes tunisiens et étrangers estiment que le marché linguistique actuel est marqué par la présence de cinq langues : l'arabe classique, l'arabe littéral moderne, l'arabe intermédiaire, l'arabe dialectal, le français.

1.3.1. L'arabe classique

L'arabe classique, appelé également arabe coranique, est une langue très ancienne utilisée exclusivement dans les œuvres classiques et dans la religion. Il est aussi enseigné au secondaire dans les cours de littérature arabe classique et ceux de théologie.

1.3.2. L'arabe littéral moderne

Cette langue, moins formelle que l'arabe classique, est obligatoirement enseignée à partir de la première année scolaire. Perçu par les élèves comme une langue difficile à saisir, l'arabe littéral moderne est utilisé uniquement en cours et ne constitue pas la langue de communication spontanée. Cependant, c'est la langue préférée des journaux, de la littérature moderne, etc.

1.3.3. L'arabe intermédiaire

Appelée aussi par S. Garmadi « *3ème registre* », « arabe parlé poli » ou « arabe classique », cette langue, comme son nom l'indique, se situe entre l'arabe littéral moderne et l'arabe dialectal. Aujourd'hui, l'arabe intermédiaire est utilisé

fréquemment chez les locuteurs tunisiens dans des domaines différents, notamment dans les médias et dans l'enseignement.

1.3.4. L'arabe dialectal

C'est la langue maternelle de tous les Tunisiens. F. Laroussi écrit :

« L'arabe maternel ou tunisien, langue de la majorité des locuteurs tunisiens (nous désignons cette variété linguistique comme « langue » contrairement à ceux qui constituent à l'appeler « dialecte » non pour des raisons linguistiques, mais pour des raisons culturelles et politiques), est la véritable langue des conversations quotidiennes. L'arabe maternel se distingue nettement, sur le plan linguistique, des variétés précédentes [arabe classique et moderne] : absence des désinences casuelles, modification du paradigme de la conjugaison, ordre différent des mots dans la phrase et surtout fréquence des termes empruntés aux langues occidentales. Il présente des variétés locales : les deux formes les plus importantes sont l'arabe citadin (celui de ville) et l'arabe rural, mais sans que l'intercompréhension soit menacée. » (LAROUSSE, 1996, pp. 709-710).

1.3.5. Le berbère

La Tunisie se singularise par l'usage rare du berbère dans la mesure où son peuple berbérophone est estimé uniquement à 1%. Le berbère est utilisé essentiellement au sein de la famille.

1.3.6. Le français

Le français en Tunisie occupe une place très importante et il apparaît dans plusieurs secteurs, notamment dans l'administration, et ce malgré les efforts d'arabisation faits essentiellement dans le domaine technique. Dans le milieu urbain tunisien et au sein de certaines élites émerge le français à l'oral.

L'identification précise des circonstances dans lesquelles le français est employé n'est pas toujours évidente. Cela est dû, comme le précise M. Derbal, à « *l'allégeance instable du discours qui varie selon les circonstances, l'état d'esprit du locuteur, la nature de l'interlocuteur....* » (DERBAL cité par NAFFATI, 2004, p. 65).

1.3.7. L'anglais

Pour l'enfant tunisien, l'anglais est assuré dans l'enseignement de base à partir de la 2ème ou la 8ème année d'étude au rythme de 2 heures hebdomadaires.

Dans l'enseignement secondaire, il est considéré comme une langue facultative avec un horaire entre 2 et 4 heures par semaine.

L'anglais est, par contre, indispensable dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement dans les filières des sciences fondamentales, mathématiques, physique et chimie.

Conclusion

Le Maghreb représente un modèle original du contact des langues. La colonisation française a nettement participé à la modification de la configuration du marché linguistique du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.

Tout d'abord, l'arabe classique, et malgré son statut de langue officielle dans les trois pays, ne représente aucunement un moyen de communication quotidienne, vu qu'il est en corrélation étroite avec la religion et l'écrit.

Pour ce qui est des dialectes marocains, algériens et tunisiens, ils sont exclusivement réservés aux situations de communication informelles .

Le berbère avec ses variétés, constitue une seconde langue locale au Maghreb. En Tunisie, cette langue n'est qu'un phénomène secondaire, tandis que les deux autres pays (Algérie, Maroc) recensent un nombre élevé de berbérophones.

Comme précédemment indiqués, l'arabe classique et le berbère demeurent un sujet très délicat et souvent conflictuel.

Enfin, le français, langue de l'ex-colonisateur, est toujours une langue importante au Maghreb et demeure en continuelle concurrence avec la langue arabe, notamment dans le secteur éducatif.

Bibliographie

- 1- BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFELEC Ambroise, (2000), *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf, p. 64.
- 2- BIANCHINI Laure citée par AZOUZI Amar, (2008), « Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue » in *Synergies Europe*, n° 3 pp.37-50.
- 3- BOUBAKOUR Samira, (2008), « Étudier le français... quelle histoire ! » in *Le Français en Afrique*, n° 23, pp. 51-68
- 4- BOUKOUS Ahmed, (1995), « Dynamique d'une situation linguistique : Le marché linguistique au Maroc » in *ETUDIER*, pp. 69-112
- 6- GARMADI Salah, (1968), « La situation linguistique actuelle en Tunisie. Problèmes et perspectives » in *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 13, pp. 13-32
- 7- GOUMAÏDA Linda, (1999), *Compétence socioculturelle: problèmes épistémologiques et didactiques (le cas de l'Algérie)*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier.
- 8- KHELEF Fatma, KEBIECHE Redouane, (2011), « Évolution ethnique et dialectes du Maghreb » in *Synergies Monde arabe*, n° 8, pp.19-32
- 9- LAROUCI Foued, (1996), « Le français en Tunisie aujourd'hui » in Robillard, D. de, Beniamino, M. (éd.) *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, Tome 2.
- 10- NAFFATI Habiba, QUAFFELEC Ambroise, *Le français en Tunisie*, Op. Cit., p. 28.

11 -QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valery, SMAALI-DEKDOUK Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, (2002), *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-Aupelf.

12 -TALEB- IBRAHIMI Khaoula, (1995), *Les algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Les éditions El Hikma.

13 -TALEB-IBRAHIMI Khaoula, (1996), «Remarques sur le parler des jeunes de Bab el Oued» in *Plurilinguismes*, n° 12, pp.95-109.

14 -YOUSSI Abderrahim, (1986), *L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne, Paris.